



Faits et Anecdotes

DISTRACTION DE MGR LARTIGUE

MGR Lartigue, évêque de Montréal, étant allé à la campagne chez un de ses amis, son postillon se laissa tomber du haut d'un grenier à foin sur le pavé. Tout le monde courait au secours du malheureux qui était tout fracassé. "Allez chercher un chirurgien," cria-t-on.—"Eh non! dit naïvement l'évêque dans le plus grand effroi, cet homme se meurt; vite! un prêtre, amenez un prêtre!" —"Et vous, monseigneur, ne l'êtes-vous pas?" —répondit quelqu'un qui était plus de sang-froid.—"Ah! c'est vrai, je n'y pensais pas", répliqua le prélat, à qui l'excès du trouble avait fait oublier qui il était.

A. C.

LE THE DU CANADA

JEAN-François Gaultier, nommé médecin du roi en Canada, arriva à Québec en 1742. Bibaud nous apprend que ce docteur découvrit le thé du Canada et démontra à l'Académie des Sciences la supériorité de notre capillaire sur le capillaire français qui n'a rien, dit-on, des qualités précieuses de la plante du Canada. Il désigna notre thé comme un breuvage excellent, aromatique, sans âcreté ni amertume, et il le donna comme très utile aux personnes que les affaires ou les infirmités retiennent sédentaires, et qui sont par là exposées à l'attaque de la pierre. Bibaud ajoute que l'Académie des sciences fut si satisfaite du mémoire que lui envoya M. Gaultier à cette occasion qu'elle voulut que cette plante portât son nom et qu'elle fut appelée *Gaultheria*.

ANONYME.

LE FOUET ET LE PILORI

PLUSIEURS de nos anciens citoyens ont vu administrer le fouet ou mettre des coupables au pilori. Ces deux exécutions se faisaient sur le marché de la haute-ville, à Québec. Pour administrer le fouet, on déshabillait le coupable jusqu'à la ceinture, et on lui donnait le nombre de coups que portait sa sentence, l'exécuteur y mettant tant de conscience que le sang sortait invariablement. Le pilori était un poteau vertical avec une pièce horizontale qui formait une espèce de croix; au milieu de cette croix, il y avait trois ouvertures dans lesquelles le coupable passait sa tête et ses bras, et il tournait le poteau au grand plaisir de la populace qui, les jours de marché, ne lui épargnait ni les œufs pourris, ni les légumes de rebut.

LE CURE DE QUEBEC

AUJOURD'HUI, quand un curé est nommé à une paroisse, soit qu'il soit le premier titulaire, soit qu'il change tout simplement de bénéfice, il n'y a plus—du moins dans le diocèse de Québec—de cérémonie spéciale pour la prise de possession. Mais il n'en est pas ainsi — et c'est tant mieux — quand il s'agit de la nomination *du curé de Québec* et de la prise de possession de son église. Le curé de Québec est inamovible, nommé par le Pape en certains cas prévus par le droit, comme il en a été pour le digne titulaire actuel, Mgr Faguy,—et alors il y a la prise de possession solennelle, comme autrefois, à la grande édification du clergé et du peuple.

Mgr H. TETU.